

L'homme peut-il obliger Dieu ?

J.B. Rossier

« Qui lui a donné le premier, et cela lui sera rendu ? »

(Rom. 11, 35)

« Est-il obligé à cet esclave, de ce qu'il a fait ce qu'Il lui avait commandé ? **Je ne le pense pas.** »

(Luc 17, 9)

Prenez et lisez, vous qui pensez pouvoir tirer de votre nature déchue, une chose quelconque digne de Sa miséricorde, ou capable d'acquérir Sa faveur. Que le Seigneur vous fasse la grâce de vous soumettre à la justice de Dieu, et d'accepter le pur évangile de Sa grâce.

Le Dieu qui ne peut mentir a dit :

« Tous ceux qui sont sur le pied, ou sur le principe des œuvres de loi, sont sous malédiction ; **car** il est écrit : Maudit est quiconque ne persévère pas dans **toutes** les choses écrites dans le livre de la loi, pour les faire » (Gal. 3, 10). « Vous êtes convaincus *par la loi, comme transgresseurs*, car quiconque garde **toute** la loi et faillit *en un seul* (point), est coupable à l'égard de **tous**. Car Celui qui a dit : Tu ne commettras pas adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets pas adultère, mais que tu tues, tu es devenu transgresseur *de la loi* » (Jacq. 2, 9-11).

La loi tout entière et les prophètes dépendent des deux commandements suivants : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de *tout* ton cœur, et de *toute* ton âme, et de *toute* ta pensée, et de *toute* ta force. Puis : Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Matt. 22, 40 ; Marc 12, 30, 31). C'est-à-dire : tu accompliras toutes ces choses et tout ce qui en dépend, sans lacune, sans aucune cesse, sans aucun relâche. Or, un seul l'a fait, et a fait infiniment au-delà. Plein d'amour pour Dieu, Son Père, Christ a **laissé Sa vie pour** Ses ennemis, pour des impies et des pécheurs : « Christ a souffert, une fois, pour les péchés ; le juste, pour les injustes, afin qu'Il nous amenât à Dieu » (1 Pier. 3, 18).

« L'homme apportera-t-il quelque profit au Dieu fort ? ». « Le Tout-puissant reçoit-il quelque plaisir, si tu es juste ; ou quelque gain, si tu marches dans l'intégrité ? » (Job 22, 2-3).

« Vous aussi, lorsque vous aurez fait **toutes** les choses qui vous ont été commandées, dites : Nous sommes **des esclaves inutiles** ; ce que nous étions obligés de faire, nous l'avons fait » (Luc 17, 10). N'est-il pas clair que quiconque aura fait *moins que tout*, est un *esclave rebelle* ? La loi, ou le chemin des œuvres, n'amènera jamais aucun esclave à l'adoption, ou à la dignité et à la position d'*enfant*. Mais : « Si le Fils vous affranchit, vous serez véritablement libres » (Jean 8, 36). « À tous ceux qui L'ont reçu, Il leur a donné le droit d'être enfants de Dieu ; savoir à ceux qui croient en Son nom, lesquels sont **nés**, non pas de sang, ni de *la volonté de la chair*, ni de *la volonté de l'homme*, mais **de Dieu** » (Jean 1, 11-13).

« Il vous faut être nés de nouveau » (Jean 3, 3-7). « Ce n'est donc point de celui qui veut, ni de celui qui court, mais *de Dieu* qui **fait miséricorde** » (Rom. 9, 16), et qui la fait « *selon l'élection de grâce*. Or, si c'est par grâce, ce n'est plus sur le pied des œuvres, puisque (autrement) la grâce n'est plus grâce » (Rom. 11, 5, 6). « Or, à celui qui fait des œuvres, le salaire n'est pas compté à titre de grâce, mais à titre *de chose due*. Mais, à celui qui ne fait pas des œuvres, mais qui croit en **Celui** qui justifie l'impie, *sa foi* lui est imputée

à justice » ; ou : comptée pour justice : « Abraham crut Dieu, et **cela** lui fut compté pour justice » (Rom. 4, 4, 5, 3).

« Or, nous sommes tous devenus comme une chose souillée, et toutes nos justices, comme le linge le plus souillé » (És. 64, 6).

« C'est pourquoi nulle chair ne sera justifiée **devant Dieu**, par des œuvres de loi, car, par la loi, est (donnée) la connaissance du péché » (Rom. 3, 20). « Car le péché ayant trouvé une occasion, par le commandement, me séduisit ; et, *par lui*, me tua ». *Le péché est devenu*, par la loi, qui est juste et bonne, « *excessivement pécheur* » (Rom. 7, 11, 13). « Nous concluons donc, que l'homme est justifié par la foi, **sans œuvres de loi** ». Or, « tous les hommes ayant péché, ils sont tous privés de la gloire de Dieu. Il n'y a point de différence ». Mais, « *tous ceux qui croient en Jésus Christ, sont justifiés gratuitement par Sa grâce*, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus, lequel (Jésus Christ) Dieu a présenté pour propitiatoire, *par la foi en Son sang* » (Rom. 3, 28, 24-26). — Lui, « il est la propitiation pour nos péchés » (1 Jean 2, 2), « et le sang de Jésus Christ (Fils de Dieu) Son Fils, nous purifie de **tout** péché ». « Si nous confessons nos péchés, Dieu est fidèle *et juste* pour nous pardonner nos péchés, et pour nous purifier de toute iniquité » (1 Jean 1, 7-9) — « en sorte que Dieu *est juste en justifiant* celui qui est de la foi de Jésus ». C'est-à-dire que, sur le pied et sur la base du sacrifice de l'Agneau de Dieu, Dieu est, et Il demeure **juste** tout en justifiant des pécheurs, des transgresseurs et des impies, par le moyen de la foi à cette vérité elle-même ; ou plutôt par la foi au Christ de la Bible.

« **Vous tous** qui vous justifiez par la loi, vous êtes déçus de la grâce » (Gal. 5, 4). « Car vous êtes sauvés par la grâce, par le moyen de la foi ; et **cela** ne vient point de vous. **C'est le don de Dieu** ; non pas sur le pied (ou sur le principe) des œuvres, afin que personne ne se glorifie » (Éph. 2, 8, 9). « Car si Abraham a été justifié sur le principe des œuvres, *il a de quoi se glorifier*, mais non pas relativement à Dieu... » « mais il fut fortifié *dans la foi, donnant gloire à Dieu*,... c'est pourquoi, **cela** lui fut compté (ou imputé) à justice ». Il en est absolument de même « *pour nous* qui croyons en Celui qui a ressuscité d'entre les morts **Jésus**, notre Seigneur, lequel a été livré pour nos offenses, et a été ressuscité pour notre justification » (Rom. 4, 2, 20, 23-25).

« Sachez donc, hommes frères (dit Pierre à des Juifs encore sous la loi des œuvres), que par Lui (par Christ ressuscité), vous est annoncée la rémission des péchés ; et que de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse, *quiconque croit* est justifié **par Lui**. Prenez donc garde... » (Act. 13, 38, 39). « Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, en voulant mettre sur le cou des disciples (de Jésus) un joug que, ni nous ni nos pères, n'avons pu porter ? Mais, *par la grâce du Seigneur Jésus*, nous croyons être sauvés de la même manière qu'eux aussi » (Act. 15, 10-12).

Plus tard, l'apôtre Paul a dû dire, devant tous, à ce même Pierre : « Nous qui, de nature, sommes Juifs, et non point pécheurs d'entre les Gentils, sachant néanmoins que l'homme n'est pas justifié sur le principe des œuvres de loi, ni autrement que *par la foi en Jésus Christ*, nous aussi, nous avons cru au Christ Jésus, afin que nous fussions justifiés sur le principe de la foi en Christ, et non pas sur le principe des œuvres de loi » (Gal. 2, 15, 16).

Tous ceux qui sont sur le principe des œuvres de loi, sont sous malédiction (Gal. 3, 10).

« Bienheureux l'homme auquel Dieu impute une justice sans œuvres. Bienheureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées et dont les péchés ont été couverts. Bienheureux l'homme auquel le Seigneur n'impute point le péché » (Rom. 4, 6, 8 ; Ps. 32, 1). « Et, sans effusion de sang, il n'y a point de rémission (de péchés) » (Héb. 9, 22).

« Vous êtes sauvés par grâce, par le moyen de la foi,... non point sur le principe des œuvres,... », mais « pour (faire) les **bonnes** œuvres que **Dieu** a préparées à l'avance, afin que nous marchions en elles » (Éph. 2, 8-10). Et toutes ces glorieuses choses « **sont de**

Dieu, qui nous a réconciliés *avec Lui-même*, par le moyen de Jésus Christ » (2 Cor. 5, 18).

Jésus Lui-même a dit à Ses disciples qui étaient « en Lui » par la foi : « Celui qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit ; car, *en dehors de moi*, vous ne pouvez **rien** faire » (Jean 15, 5). « Car dans le Christ Jésus, ni circoncision ni incirconcision n'ont d'efficace, mais la foi opérante (*qui œuvre*) par l'amour » (Gal. 5, 6).

« Il vous faut être nés de nouveau » (Jean 3, 7).

Amen.